

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mardi 5 novembre 2019 à 17 h, à la salle de documentation (A-124) et située au 75 rue Duquet à Sainte-Thérèse, QC J7R 5R8

Étaient présents :	Mme Elaine Bourgeois	Personnel enseignant
	Mme Linda Lemieux	Personnel enseignant
	Mme Valérie Lauzon	Personnel enseignant
	M. Joël Morin	Personnel enseignant
	Mme Angie Sirois	Personnel professionnel
	Mme Martine Lafrance	Personnel de soutien
	Mme Annie Tourangeau	Personnel de soutien
	Mme Marie-Noël Richer	Représentante du groupe socio-économique
	Mme Sophie Bédard	Représentante des organisations communautaires
	Mme Pascale Perreault	Élève
	M. Charles St-Aubin	Élève
	Mme Katerine Lepipas	Directrice
	M. Patrick Lazzaroni	Directeur adjoint
	Mme Manon Pagé	Gestionnaire administratif
	Étaient absents:	Mme Chantal Laforest

Références

Résolutions

19-20 CE 1.1

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Katerine Lepipas ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h et constate qu'il y a quorum.

19-20 CE 1.2

MOT DE BIENVENUE

1.2.1

RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Katerine Lepipas présente le rôle du conseil d'établissement. Le but est de travailler dans l'intérêt de l'ensemble des élèves du Centre, ainsi que de prendre des orientations pour l'école à divers niveaux et pour divers projets. Le travail dans le respect est attendu, le but étant de travailler en collaboration et de faire évoluer positivement les dossiers.

Les membres se présentent à tour de rôle.

19-20 CE 1.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 5 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par Mme Valérie Lauzon d'adopter l'ordre du jour suivant :

1.	Ouverture de l'assemblée		5 minutes
2.	Mot de bienvenue		5 minutes
	2.1 Rôle du conseil d'établissement		
3.	Adoption de l'ordre du jour	<i>adoption</i>	5 minutes
4.	Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 juin 2019		
	4.1 Adoption	<i>adoption</i>	5 minutes
	4.2 Suivi		
5.	Élection à la présidence et à la vice-présidence	<i>adoption</i>	7 minutes
	5.1 Élection		
	5.2 Mot du président(e)		
6.	Règles de régie interne et Gardien du temps	<i>adoption</i>	10 minutes
7.	Dénonciation d'intérêt	<i>information</i>	5 minutes
8.	Attributions du conseil		
	8.1 Planification annuelle des rencontres du CÉ	<i>adoption</i>	5 minutes
	8.2 Cadre d'organisation scolaire 2020-2023	<i>consultation</i>	10 minutes
9.	Présentation du bilan financier au 30 juin 2019	<i>information</i>	45 minutes
	9.1 Mesures budgétaires dédiées et protégées		
10.	Projet éducatif du CFNT 2019-2022 – Plan d'action 2019-2020 - Suivi des moyens	<i>information</i>	15 minutes
11.	Informations de la direction	<i>information</i>	10 minutes
	11.1 Projet de Loi n° 40		
	11.2 Rapport annuel CÉ 2018-2019		
12.	Points divers		5 minutes
13.	Levée de l'assemblée	<i>adoption</i>	1 minute

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-20 CE 1.4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 JUIN 2019

1.4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2019

Il est proposé par Mme Éleine Bourgeois d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 18 juin 2019 tel que proposé.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2019

Aucun suivi.

19-20 CE 1.5 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE, À LA TRÉSORERIE AINSI QU'AU SECRÉTARIAT – *Pour adoption*

1.5.1 ÉLECTION

a) Élection au poste de présidence

Mise en candidature

Madame Annie Tourangeau propose madame Marie-Noël Richer à la présidence et est appuyée par Madame Angie Sirois.

Madame Marie-Noël Richer accepte la présidence et elle est nommée par acclamation au poste de présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b) Élection au poste de vice-présidence

Mise en candidature

Madame Annie Tourangeau propose madame Sophie Bédard à la vice-présidence.

Madame Sophie Bédard accepte la vice-présidence et elle est nommée par acclamation au poste de vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c) Trésorerie et secrétariat

Madame Katerine Lepipas propose madame Manon Pagé à la trésorerie ainsi que madame Annie Tourangeau au secrétariat.

Mesdames Manon Pagé et Annie Tourangeau acceptent la trésorerie et le secrétariat et elles sont nommées par acclamation à ces postes respectifs du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5.2 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Marie-Noël Richer remercie les membres du conseil d'établissement.

19-20 CE 1.6 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET GARDIEN DU TEMPS – *Pour adoption*

a) Règles de régie interne

ATTENDU QUE conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir ses règles de régie interne.

Il est proposé par M. Charles St-Aubin

D'ADOPTER les règles de régie interne contenues au document présenté telles que modifiées.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b) Gardien du temps

Madame Pascale Perreault se propose au poste de gardienne du temps lors des séances du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

Il est adopté à l'unanimité que madame Pascal Perreault soit la gardienne du temps.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

À partir de maintenant, madame Marie-Noël Richer préside le conseil d'établissement.

19-20 CE 1.7 DÉNONCIATION D'INTÉRÊT – *Pour information*

Madame Marie-Noël Richer introduit le sujet et demande aux membres de compléter le formulaire et le remettre à Mme Annie Tourangeau séance tenante. Les formulaires seront conservés au centre afin de les utiliser au besoin.

19-20 CE 1.8 ATTRIBUTONS DU CONSEIL

1.8.1 PLANIFICATION ANNUELLE DES RENCONTRES DU CÉ

ATTENDU QUE les règles de régie interne doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire.

ATTENDU QUE le conseil d'établissement doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances.

ATTENDU QUE le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel du centre du jour, de l'heure et du lieu de ses séances.

Il est proposé par Mme Sophie Bédard

DE TENIR les séances du Conseil d'établissement à 17 h à la salle de documentation du Centre de formation des Nouvelles-Technologies selon le calendrier suivant :

Mardi	5 novembre 2019
Mercredi	11 décembre 2019
Mercredi	12 février 2020
Mercredi	25 mars 2020
Mercredi	29 avril 2020
Mardi	26 mai 2020
Mercredi	9 ou 16 ou 18 juin 2020 (à l'extérieur)

DE PUBLIER le calendrier des séances sur le site internet du Centre.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-08

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.8.2 CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2023 – *Pour consultation*

Mme Lepipas présente les points de consultations concernant les centres de la formation professionnelle. Les deux aspects suivants sont définis :

- Une consultation prévue à la LIP, Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.
- Une consultation prévue à la LIP, Liste des écoles et actes d'établissement.

Il est proposé par Mme Angie Sirois de laisser les instances compétentes décider et donc les membres ne se prononcent pas. Le document sera acheminé à la direction du Service de l'organisation scolaire (DSOS) par Mme Lepipas avant le 21 novembre 2019.

19-20 CE 1.9 PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER AU 30 JUIN 2019 - *Pour information*

Mme Lepipas invite Mme Manon Pagé à présenter le rapport financier au 30 juin 2019 ainsi que de répondre aux questions.

Finalement, il faut retenir que le Centre est en déficit de 147 410 \$.

1.9.1 BILAN DES MESURES BUDGÉTAIRES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES 2018-2019 - *Pour information*

Mme Lepipas présente et explique le bilan des mesures budgétaires dédiées et protégées de l'année scolaire 2018-2019.

La mesure ministérielle non-utilisée (15084) sera reconduite cette année (4 225 \$).

Les montants non-utilisés seront reportés à l'année scolaire 2019-2020.

19-20 CE 1.10 PROJET ÉDUCATIF DU CFNT 2019-2022 – PLAN D'ACTION 2019-2020 – SUIVI DES MOYENS - *Pour information*

Mme Lepipas dépose le plan d'action 2019-2020, afin que les membres en prennent connaissance et suivent les moyens retenus pour réaliser le projet éducatif du centre. Il s'agit d'un outil de gestion en lien avec le PEVR.

Ce document a également été déposé à la direction générale adjointe, avec qui, la direction du centre effectue la régulation des moyens et de l'implantation du projet éducatif et du Plan d'actions 2019-2020.

19-20 CE 1.11 INFORMATIONS DE LA DIRECTION - *Pour information*

1.11.1 PROJET DE LOI N°40

Mme Lepipas informe les membres que pour le moment, le conseil des commissaires sera dissout le 1^{er} mars 2020. Les commissions scolaires devraient des centres de services. Pour le conseil d'établissement du secteur de la formation professionnelle, peu de changements sont annoncés.

Toutefois, il n'y a aucune décision ferme de prise puisqu'il s'agit d'un projet de Loi pour l'instant.

Ce point sera reconduit à une rencontre ultérieure du conseil d'établissement lorsque de plus amples renseignements seront connus.

1.11.2 RAPPORT ANNUEL CÉ 2018-2019

Mme Lepipas présente la version révisée du rapport 2018-2019. Les membres en prennent connaissance.

19-20 CE 1.12 POINTS DIVERS

Aucun

19-20 CE 1.13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE- *Pour adoption*

Il est proposé par Mme Linda Lemieux de lever la séance à 17 h 52.

CÉ-CFNT-
05112019-19-20-09

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La secrétaire,

Mme Marie-Noël Richer

Mme Annie Tourangeau